

PRICELESS SOUPERS SAISON 10

Conditions spécifiques

1- Priceless Soupers Saison 10,

(ci-après l' « Événement »), est un ensemble de manifestations, lesquelles se déroulent d'avril 2022 à décembre 2022, en physique et en digital en France.

Les internautes qui se rendent sur le site <https://evenements.lefooding.com/priceless-soupers/>, pourront acquérir des tickets d'admission pour chaque manifestation via la centrale d'achat et de réservation <http://www.dice.fm>

Pendant les premières 24 heures durant lesquelles les réservations sont ouvertes, ces dernières ne seront accessibles que via le site <http://www.dice.fm> et exclusives aux détenteurs d'une carte Mastercard.

2 – Société organisatrice

L'Événement est organisé par la société MMM ! SAS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 439 898 636, dont le siège se 327 rue Saint Martin, 75003 Paris, ci-après dénommée l' « Organisateur ».

3- Lieux et horaires de l'Événement

3.1 : L'Événement aura lieu dans différents lieux à Paris et en France entre le mois d'avril et décembre 2022 et les dates seront déterminées au fur et à mesure de l'année.

3.2 : Les différentes manifestations d'Événement pourront être organisées en présentiel ou à distance, en digital. Dans le cas où une manifestation serait organisée à distance, un kit de fabrication sera livré à l'Acquéreur selon les modalités prévues à l'article 5..

Les créneaux de livraison sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la ville de livraison et du contenu du panier. L'Acquéreur prendra connaissance du périmètre et créneau de livraison au moment de l'acquisition du ticket sur la plateforme de billetterie Dice.fm.

3.3 : Les réservations seront ouvertes au moins 72 heures avant chaque manifestation sur les sites www.dice.fm, et www.lefooding.com Ces délais sont susceptibles d'être modifiés au cas par cas.

4- Conditions d'achat des tickets

4.1 : À compter du mois d'avril 2022 les tickets seront progressivement mis en vente à partir du site dédié à l'Événement des *Priceless Soupers 10* et accessible via le site www.lefooding.com et www.dice.fm.

L'Organisateur ne garantit donc pas l'accès continu, ininterrompu ou sécurisé au site.

4.2 : Le client qui souhaite assister à l'Événement (ci -après l' « Acquéreur »), en cliquant sur le bouton « réserver » sera redirigé vers la billetterie en ligne DICE FM sur laquelle il pourra dans la limite des places disponibles, acquérir un ou plusieurs tickets pour la prochaine manifestation.

L'Acquéreur devra confirmer son choix, et devra remplir l'ensemble des informations requises par le module de www.dice.fm.

4.3 : L'Acquéreur garantit avoir tous les pouvoirs et qualités pour procéder à la réservation et à l'achat des tickets. Il garantit être majeur, et accepter les présentes conditions spécifiques tant pour son compte que pour celui des personnes l'accompagnant.

4.4 : En cas d'achat de plusieurs tickets pour une manifestation organisée en présentiel, il est possible que tous les convives ne soient pas installés côte à côte.

4.5 : L'Organisateur garantit uniquement l'accès à la centrale de réservation et à la billetterie en ligne <http://www.dice.fm>. Il ne peut en aucun cas garantir que toute demande de réservation sera accueillie favorablement, la participation dépendant des disponibilités.

5- Livraison des kits de fabrication

Lorsque l'Acquéreur achète un ticket pour un événement digital associé à une livraison de kit de fabrication, la livraison des kits de fabrication est effectuée dans le délai prévu par la remise directe du produit au destinataire annoncé, soit en cas d'absence par dépôt du colis devant la porte du destinataire.

L'Acquéreur sera informé du créneau de livraison au moment de son achat du ticket.

L'Acquéreur s'engage à être disponible pour accueillir le livreur le jour annoncé de livraison au créneau horaire annoncé au moment de l'achat du ticket.

L'Acquéreur est tenu de vérifier l'état de l'emballage ainsi que le contenu du ou des colis à la livraison. En cas de dommage ou de défaut de conformité, l'Acquéreur est impérativement tenu d'émettre ses réserves sur le bon de livraison, précisant les anomalies constatées, et d'en avertir l'Organisateur au plus tard 24 heures à compter de la livraison.

Les délais de livraison sont indiqués aussi exactement que possible.

L'Organisateur n'est pas responsable des retards de livraison pour les kits de fabrication livrés à domicile dus à une cause indépendante de sa volonté, et notamment en cas d'intempérie, catastrophe, grève, force majeure, coordonnées incomplètes ou imprécises du destinataire ou de l'Acquéreur, ou d'absence du destinataire.

Il est précisé enfin que l'Acquéreur est seul responsable de la conservation du kit de fabrication à compter de sa livraison.

6- Prix des tickets

6.1 : Le prix des tickets fluctuera en fonction des lieux et du format de chaque manifestation. Les premières 24 heures des ventes sont réservées exclusivement aux détenteurs d'une carte de paiement Mastercard.

6.2 : L'Acquéreur et les personnes l'accompagnant pourront bénéficier - selon le format de l'Événement - chacun d'une place dans le lieu de la manifestation et d'un repas préparé par un chef.

6.3 : Lors d'une réservation pour les Événements de paniers recettes l'Acquéreur de tickets d'admission à l'Événement pourra bénéficier d'un panier d'ingrédients pour reproduire une recette pour un minimum de 2 personnes, livré à domicile (avec 2 bouteilles d'eau S.Pellegrino 25cl, des capsules Nespresso, sauf exception pour le panier de Nina Métayer) sélectionnés par les chef.fe.s. Si la situation l'exige, l'Organisateur se réserve le droit de modifier la composition des paniers ainsi que le nombre d'ingrédients qui le compose, sans qu'aucune compensation ne puisse être demandée.

7- Conditions d'accès à l'Événement

7.1 : Pour les épisodes physiques, lors de l'accès à la manifestation, l'Acquéreur devra être en mesure de présenter une pièce d'identité accompagnée de l'impression du document délivré par le site

<http://www.dice.fm> confirmant l'achat des billets.

Les mineurs ne pourront assister à l'Événement qu'en étant accompagnés d'une personne majeure.

7.2 : L'Acquéreur et les personnes l'accompagnant devront se présenter au plus tard 10 minutes avant l'horaire du service choisi.

En cas de retard, l'Organisateur ne pourra garantir la dégustation de l'intégralité du menu.

7.3 : Il est précisé que tout enregistrement ou photographie de l'Événement est interdit sans l'autorisation préalable de l'Organisateur.

8- Captation photographique et audiovisuelle

Il est précisé que l'Événement pourra faire l'objet d'une captation photographique et/ou audiovisuelle par l'Organisateur.

Par sa participation à l'Événement, l'Acquéreur et les personnes l'accompagnant accordent de manière expresse ou tacite à l'Organisateur la faculté irrévocable de publier, reproduire et communiquer au public par tous modes de diffusion et sur tous supports, son image ainsi que sa voix, qui seront filmés, photographiés et/ou enregistrés lors de l'Événement.

La présente autorisation est concédée pour le monde entier pour une durée de 70 ans.

9- Conditions de rétractation

9.1 : Conformément aux dispositions de l'article L.221-28 du code de la consommation, l'Acquéreur ne dispose d'aucun droit de rétractation.

9.2 : L'acquisition des tickets est définitive et ne pourra faire l'objet d'aucun transfert ou remboursement, à l'exception des cas suivants :

a) si l'Événement est annulé, ou

b) si l'Événement est reporté à une date ultérieure et que l'Acquéreur ne souhaite pas maintenir sa réservation à la date de report.

Dans ces deux hypothèses, l'Acquéreur qui souhaiterait obtenir le remboursement du prix des tickets devra se manifester auprès de l'Organisateur dans un délai de maximum de 48h à compter de l'information qui lui sera donnée de l'annulation ou du report de l'Événement.

9.3 : Aucun remboursement ne pourra avoir lieu dans l'hypothèse où l'annulation serait consécutive à un cas de force majeure.

10- Acceptation des conditions générales et spécifiques

10.1 : Par l'acquisition des tickets, l'Acquéreur accepte expressément d'être lié par les termes et conditions des présentes conditions spécifiques, ainsi que par les conditions générales de vente et d'utilisation de la billetterie en ligne <http://www.dice.fm>

L'Acquéreur se porte également fort du respect des présentes conditions des personnes l'accompagnant.

11- Responsabilités

11.1 : L'Organisateur ne pourra être responsable des utilisations non autorisées ou frauduleuses du site internet <https://evenements.lefooding.com/priceless-soupers/>, comme de la billetterie

électronique <http://www.dice.fm>.

11.2 : L'Organisateur se réserve la faculté de poursuivre toute utilisation non autorisée ou frauduleuse des sites précités.

11.3 : L'Acquéreur ne pourra en aucun cas copier, modifier, distribuer, transmettre, vendre, reproduire, publier, licencier ou revendre toute information, logiciel, produit ou service obtenu dans le cadre des présentes.

L'Acquéreur s'interdit expressément :

- (a) D'acquérir les tickets à titre commercial ;
- (b) De faire des réservations spéculatives, fausses, ou frauduleuses ;
- (c) De revendre des tickets acquis

11.4 L'Organisateur ne pourra être responsable de tout dommage direct ou indirect relatif aux conditions d'accès et d'utilisation du site <https://evenements.lefooding.com/priceless-soupers/> et de la billetterie <http://www.dice.fm>

11.5 : En cas de modification partielle du programme initial et communiqué, ou de remplacement de certains chefs, l'Organisateur ne pourra être tenu responsable, et les tickets ne pourront être remboursés.

11.6 : Lorsque l'Acquéreur achète un ticket pour un évènement digital associé à la livraison à domicile d'un kit de fabrication, il s'engage à respecter les dates limites de consommation (DLC) indiquées sur les denrées périssables fournies dans le kit, avant de consommer les produits pour créer les recettes. L'Organisateur ne pourra pas être tenu responsable des dommages résultant du non-respect de ces DLC.

12 – Loi applicable, tribunal compétent

Les présentes conditions spécifiques sont soumises au droit français et à la compétence du tribunal du ressort dans lequel l'Acquéreur aura son domicile ou sa résidence habituelle.

13 – Renseignements

Tout renseignement peut être demandé par courrier électronique à l'adresse : contact@lefooding.com